

APPEL À VOLONTAIRE POUR LE TIRAGE AU SORT DE L'ASSEMBLÉE CITOYENNE

L'assemblée citoyenne est une nouvelle instance participative composée de 48 personnes. Elle est créée pour favoriser l'engagement des citoyens, doit contribuer de manière inventive à la vie de la démocratie et à la vie républicaine. Elle contribuera à nourrir et à enrichir les politiques municipales sur le territoire de Bourges. Enfin, elle constituera une interface entre l'intelligence citoyenne et l'action publique/politique et exercera un suivi de la mise en œuvre des engagements des élus.

Les citoyens qui la composeront, seront tirés au sort à partir de la liste de la « journée d'appel de la défense » et de la liste électorale. Afin d'élargir la base de ce tirage au sort, la ville lance un appel à volontaires pour toutes celles et ceux qui habitent Bourges de plus de 16 ans et non- inscrits sur la liste électorale pour compléter la liste du tirage au sort utilisée pour la constitution de l'Assemblée Citoyenne.

Les citoyens tirés au sort, siégeront après avoir donné leur consentement.

Pour être volontaire pour le tirage au sort merci de remplir le formulaire ci-dessous.

CIVILITÉ :

Homme

Femme

Autre

NOM :

PRÉMON :

PROFESSION :

ADRESSE :

ADRESSE MAIL :

DATE DE NAISSANCE :/...../.....

